

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS CERTIFIES  
CAPES EXTERNE  
Section DOCUMENTATION**

Session 2012

EPREUVE D'ADMISSION SUR DOSSIER

Durée de la préparation : 2 heures 30

Durée de l'épreuve : 1 heure

**1<sup>ère</sup> partie (14 points) : exposé suivi d'un entretien avec le jury**  
**Présentation n'excédant pas 20 minutes, entretien avec le jury : 20 minutes**

**Sujet : Les internats d'excellence**

**Document 1-1** : *Le projet pédagogique et éducatif en internat d'excellence : Vademecum*. Ministère de l'éducation Nationale, de la jeunesse et de la vie associative, juillet 2011. (Extrait)

[http://media.eduscol.education.fr/file/Dispositifs\\_accompagnement/10/7/2011\\_vademecum\\_internat\\_186107.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/Dispositifs_accompagnement/10/7/2011_vademecum_internat_186107.pdf)

**Document 1-2** : Entretien avec Patrick Savidan. Actes du colloque « Une école juste ? L'égalité des chances en débat », 11 novembre 2008. Site *Les cahiers pédagogiques*

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/Entretien-avec-Patrick-Savidan.html>

**Document 1-3** : Le blog de l'internat d'excellence de Cachan <http://excellencecachan.blogspot.com/>  
(Extraits)

*Extrait de l'arrêté du 29 décembre 2009 (JO du 6/01/2010) : l'épreuve permet au candidat de montrer :*

- sa culture scientifique et professionnelle ;
- sa connaissance des contenus d'enseignement et des programmes scolaires ;
- sa réflexion sur les finalités de la documentation et de ses relations avec les autres disciplines.

*Les dossiers proposés aux candidats portent sur des questions diversifiées permettant d'aborder les dimensions du métier de documentaliste ainsi que les connaissances théoriques qui lui sont nécessaires*

**2<sup>ème</sup> partie (6 points) : présentation n'excédant pas 10 minutes, entretien avec le jury 10 minutes**

**A partir du document suivant et de vos connaissances, vous répondrez à la question suivante :**

Vous avez organisé de longue date avec le professeur de sciences de la vie et de la Terre une sortie pédagogique au musée d'histoire naturelle qui est situé à 500 mètres du collège. Les 28 élèves d'une classe de cinquième auront l'occasion d'interviewer un grand scientifique présent ce jour-là. Au moment du départ, le professeur qui devait encadrer les élèves avec vous, vous contacte sur votre portable pour vous annoncer qu'il aura deux heures de retard suite à une panne de voiture. Comment, après analyse, le fonctionnaire de l'Etat se doit-il d'agir ?

**Document 2** : Extrait de la circulaire n° 2011-117 du 3-8-2011. Sorties et voyages scolaires au collège et au lycée – modalités d'organisation

**Extrait de l'arrêté du 29 décembre 2009 (JO du 6/01/2010) : interrogation portant sur la compétence « agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable ».**

Vous êtes prié (e) de remettre le dossier aux membres de la commission à la fin de l'épreuve.